

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2026/20**

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 023-200085314-20260409-D202620-DE



SEANCE DU 09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur PETIT-COULAUD Bastien

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Présents : 18 Représentés : 1 Votants : 18 Abst. : Exprimés : 19 Oui : Non :	<u>Présents :</u> Mmes DURUDAUD Sabine, FACHE Anne-Marie, FAURY Laetitia, MARCEPOIL Marie, MICHAUD Maryvonne, PARINET Liliane, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline MM BOTON Sébastien, BRUNET Jean-Pierre, JEANNET Jean-Louis, LAROCHE Michel, LAVEDER Jean-Pierre, PETIT-COULAUD Bastien, ROYÈRE Joël, M. AUMEUNIER Sébastien <u>Excusé :</u> GUILLAUMOT Hervé <u>Absents :</u> <u>Pouvoirs :</u> M. GUILLAUMOT Hervé donne pouvoir à M. PETIT-COULAUD Bastien
--	--

Secrétaire de séance : Mme FACHE Anne-Marie

OBJET : Désignation des représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs

Le Maire explique au conseil municipal qu'il doit désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants au sein d'organismes extérieurs.

Les organismes en question sont les suivantes :

- Évolis 23 : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Titulaire : BOTON Sébastien
Suppléant : AUMEUNIER Sébastien
- Syndicat de l'Ardour : 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant
Titulaires : LAROCHE Michel – GUILLAUMOT Hervé
Suppléant : AUMEUNIER Sébastien
- SDEC : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Titulaires : LAROCHE Michel – BOTON Sébastien
Suppléant : PETIT-COULAUD Bastien – JEANNET Jean-Louis
- SDIC 23 : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Titulaire : PETIT-COULAUD Bastien
Suppléant : GUILLAUMOT Hervé
- CNAS : 1 délégué
PETIT-COULAUD Bastien
- CLECT : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Titulaire : PETIT-COULAUD Bastien
Suppléant : DURUDAUD Sabine

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 023-200085314-20260409-D202620-DE

S²LO

Le Maire,
Bastien PETIT COULAUD



Le Maire,

Certifie le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

La secrétaire de séance,
Anne-Marie FACHE